



CIRCULAIRE N°. 14

Objet : Congés de l'Ascension et de Pentecôte - 2008

1. Conformément aux dispositions de l'Appendice B du Règlement du personnel applicable à l'Office des Nations Unies à Genève et à la disposition 101.3(b) du Règlement du personnel, et comme indiqué dans la circulaire IC/Genève/2007/33 du 13 novembre 2007, le jeudi de l'Ascension 1^{er} mai 2008 et le lundi de Pentecôte 12 mai 2008 seront fériés.
2. Les services suivants seront fermés le jeudi de l'Ascension 1^{er} mai 2008 et le lundi de Pentecôte 12 mai 2008 :
 - Bibliothèque
 - Section des services médicaux de l'ONUG (Porte 2)
 - Bureau de poste
 - Cafétéria, bars et restaurant
 - UBS SA
 - Agence de voyages Carlson Wagonlit Travel
 - Kiosques à journaux Naville (Portes 6 et 41)
 - Service d'achats et de commandes des fonctionnaires internationaux (SAFI)
 - Association mutuelle des fonctionnaires internationaux (MEC)
 - Groupement de prévoyance et d'assurance des fonctionnaires internationaux (GPAFI)
 - Comptoir de l'Administration postale des Nations Unies (Porte 6)
3. Le Service des visites (Porte 39) sera ouvert les 1^{er} et 12 mai 2008 de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures.
4. La Librairie des Nations Unies (Porte 40 et Pregny) sera ouverte le 1^{er} mai 2008 de 10 heures à 16 heures 30 (**la Librairie porte 40 sera fermée**). Le 12 mai 2008 le point de vente de Pregny sera ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, et le point de vente Porte 40 de 10 heures à 16 heures 30.
5. Accès au Palais des Nations
 - Les automobilistes et les piétons pourront accéder au Palais uniquement par le portail de Pregny, qui restera ouvert en permanence.
 - Le portail du Chemin de fer ainsi que le portail des Nations seront fermés.
 - Les piétons munis d'une carte magnétique pourront utiliser les accès suivants :
 - (i) le portillon de la grille sous la voûte.
 - (ii) toutes les portes d'entrée aux bâtiments munies d'un lecteur de carte magnétique.

- Il sera possible pour les fonctionnaires sans carte magnétique d'accéder ou de quitter les bâtiments par les portes équipées d'un contrôle d'accès en appelant le Centre d'opérations et de contrôle du Service de la sécurité et de la sûreté par l'interphone installé à côté des portes pour se faire ouvrir à distance (int. 72900).
6. En cas de besoin, le Service de la sécurité et de la sûreté peut être contacté aux numéros suivants 24h/24h :

URGENCE Sécurité / feu / 1^{er} Secours (PN & PW) 112

- Palais des Nations
Au centre d'opérations et de contrôle du Service de la sécurité et de la sûreté (int. 72900 ou 72902) ainsi qu'au portail de Pregny.
- UNHCR (Rue de Montbrillant, 94)
Dans le hall d'entrée principal (Tél. : 022 739 78 00)
- Palais Wilson (Rue des Pâquis, 52)
A l'entrée du bâtiment (Tél. : 022 917 93 53)

URGENCE Sécurité 8 9999 / Feu 118 / 1^{er} Secours 144

- Bâtiment UNCDH (Avenue Guiseppe-Motta, 48)
A l'entrée du bâtiment (Tél. : 022 928 99 99)

La Directrice de la Division de l'administration
(Signé) Aminata S. **Djermakoye**